



# BOÎTE À OUTILS POUR LES COMMUNES DE LA RÉGION LAUSANNOISE

Toute démarche d'utilité publique suppose de passer par différentes étapes: la réalisation d'un état des lieux (diagnostic), la planification du projet, sa mise en oeuvre, et son évaluation.

Le diagnostic en matière de prestations aux aînés a aujourd'hui eté réalisé à l'échelon régional. Un extrait du rapport «Analyse de la politique

d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région», publié en mars 2019, se trouve dans ce document.

Lausanne Région, au travers de sa commission Seniors, propose cette boîte à outils à ses communes afin de les soutenir dans leur réflexion et dans leurs actions.

#### Dans ce document :

Les pistes de bonnes pratiques et recommandations contenues dans le rapport «Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes» (pages 103-106)

Rapport réalisé par la Haute école de travail social et de la santé (EESP)

Pages 2 à 5

Le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Filip Uffer et consorts pour une politique d'action sociale gérontologique favorisant la participation et l'autodétermination des personnes âgées, août 2015

- Objets du postulat
- Conclusions du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

Pages 6 à 7

# Boîte à outils pour les communes

- Etat des lieux et aide à la décision (p. 8-10)
- Moyens de bonnes pratiques (p. 11-16)
- Prestations et accompagnements dans les communes «clé en main» (p. 17-23)
- Réseautage (p. 24-25)

Pages 8 à 25

# RAPPORT «ANALYSE DE LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES SENIORS DANS LES 27 COMMUNES DE LAUSANNE RÉGION»

#### PISTES DE BONNES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS (pp. 103-106 du rapport)

Il existe une multitude d'offres et de services à destination des aîné-e-s sur le territoire de Lausanne Région, mais tant les acteurs que les activités et prestations proposées sont éclatés et dispersés. Les responsables municipaux rencontré-e-s ont tendance à lister les associations

présentes sur leur territoire, mais les articulations de l'offre globale aux personnes âgées manquent. Les petites communes en particulier sont conscientes de l'important travail réalisé notamment par les associations et sociétés locales mais sont relativement peu proactives dans le domaine de la politique de la vieillesse. La situation actuelle se caractérise par une dimension « catalogue », présentant plutôt une juxtaposition de possibilités qu'une conception globale et articulée entre offres individualisées et collectives ou communautaires par exemple.



Une centralisation de l'information concernant les prestations aux personnes âgées serait intéressante, à l'instar de ce que propose le Point Info-seniors (mais insuffisamment relayé au-delà des frontières lausannoises). Les secrétaires communales jouent un rôle incontournable pour relayer cette information (en particulier

dans les petites communes). Une piste de développement concernerait la mise en place d'un relais au niveau cantonal ou régional avec une mise en réseau des différents acteurs concernés, sous la forme par exemple d'un pôle de gérontologie ou d'un guichet unique.

Peu de communes ont mis sur pied à ce jour une politique gérontologique formalisée, mais toutes ont néanmoins le souci de répondre aux enjeux du vieillissement de la population et aux besoins des plus âgée-s. Face aux différents outils existants, les répondant-e-s des communes n'ont souvent ni le temps, ni les moyens de s'informer et de s'approprier les méthodologies exis-

tantes. L'échange de bonnes pratiques ainsi que la présentation d'outils ayant fait leurs preuves dans d'autres communes (démarche VADA, outil diagnostic de la SSG, démarche participative type Quartiers solidaires, etc.) serait une proposition bienvenue pour une majorité de participant-e-s à l'enquête. Une coordination cantonale ou régionale pourrait être mise en place dans le but de

coordonner ces échanges, via par exemple une plateforme permettant la rencontre entre des expert-e-s et des professionnel-le-s. Il s'agirait d'imaginer un véritable lieu d'échange (plutôt qu'une transmission d'informations) par le biais d'une démarche participative avec les différents protagonistes. La situation des communes variant fortement, il est nécessaire de privilégier des solutions « clé en main » et adaptables aux particularités de chaque commune. L'utilisation d'un outil de type diagnostic de commune (voire de regroupement de com-

munes), relativement souple pour une première évaluation serait utile. L'expérience pilote actuellement menée par Pro Senectute Vaud et soutenue par le canton dans ce cadre pourrait déboucher sur un nouvel outil. Notons à ce propos que l'expérience en la matière et la bonne connaissance des terrains qu'ont les animatrices régionales de Pro Senectute Vaud gagnerait à être valorisés dans ce type de processus.

L'utilisation d'outils et l'opérationnalisation d'une réflexion visant le développement de politiques d'action gérontologique doivent, de manière générale, être accompagnées par des expert-e-s et nécessitent une méthodologie rigoureuse pour être efficiente.

La réflexion des communes gagnerait à s'appuyer sur le réseau existant d'associations et clubs de retraité·e·s; ce sont de bons relais. De ce point de vue, la démarche de Renens, avec des rencontres régulières dans le cadre du « réseau partenaires aîné·e·s » avec les associations et entités travaillant avec des personnes âgées est un bon exemple. De même, Lausanne n'a pas

de plateforme formalisée mais les autorités favorisent assez systématiquement la mobilisation et la consultation des groupes de retraité-e-s (membres d'AGORA Vaud, AVIVO, Mouvement des Aînés, Ecole des Grands-parents, Connaissance 3, Pro Senectute Vaud, etc.) pour des thématiques les concernant, à l'image de ce qui s'est fait pour la démarche Ville amie des aînés (VADA). Dans

le cadre du préavis précité, une commission consultative est prévue, sous la responsabilité du municipal en charge de la cohésion sociale. Par ailleurs, la séance annuelle d'accueil des nouveaux retraité-e-s, avec la présence du syndic de la ville, est un moment important, qui permet aux personnes concernées de s'exprimer sur leurs besoins et attentes.

Concernant encore **le réseau** risque d'essoufflement des **associatif**, on constate que groupes bénévoles a été plus il est dense, moins les besoins exprimés en terme de prestations sociales semblent importants puisque les associations y répondent. Mais le

renniser leur action et favoriser le renouvellement des membres.



Il paraît également important de mettre en place des outils/dispositifs qui permettent de pérenniser les offres aux aîné-e-s et d'éviter en particulier pour les associations une trop forte personnalisation de l'offre. Cela conduit en effet parfois

à une disparition, si une ou quelques personnes ne sont plus actives. Le soutien aux sociétés locales, qui constituent le terreau de la vie locale, des relations de sociabilités et de solidarités dans les communes est nécessaire et important et permet de développer du lien social et par conséquent d'éviter le cloisonnement entre les générations et/ou des formes d'isolement. Mais afin d'en assurer la pérennité, il faut favoriser les structures plutôt que le soutien à des particuliers.

En terme de coordination des milieux associatifs avec le Canton, on constate que les associations qui comprennent dans leurs membres (ou comité) un-e municipal-e sont mieux orientées et accompagnées pour adresser des demandes de soutien au Canton. Les représentant-e-s municipaux ont en effet une « habitude de faire » qui permet d'être plus stratégique pour les demandes de soutien et/ou de financement. Cela ne garantit pas l'aboutissement positif des demandes, mais permet d'aller plus vite et de procéder dans les « règles de l'art ».

Pour les plus petites communes, une politique vieillesse pourrait se décliner à l'échelon régional plutôt que communal, afin de toucher un bassin de population pertinent et de mutualiser les ressources. Les collaborations et synergies existantes par exemple dans le domaine de la prise en charge de la petite enfance, des transports ou regroupements scolaires pourraient servir de base à ces collaborations.



À l'instar de la démarche inaugurée à Chavannes-près-Renens, une approche plus large en termes de cohésion sociale, visant à décloisonner les publics et

les prestations en termes d'âge, peut aussi s'avérer une piste intéressante. Les responsables municipaux ne devraient en tous les cas pas faire l'économie d'une ré-

flexion sérieuse sur la catégorisation des groupes cibles et les objectifs visés par les actions envisagées.

Pour terminer, même l'échelon des communes (ou des quartiers) est pertinent pour le déploiement de mesures en faveur des seniors, la poursuite du soutien du Canton est également souhaitable, selon les axes qui constituent la réponse du Conseil d'État au postulat Uffer adoptée en 2016 par le Grand Conseil vaudois. Une sensibilisation ou une prise de position du Canton - et de l'association Lausanne Région par la même occasion - devrait permettre une impulsion

pour la réflexion et inciter les communes à mettre en place des projets concertés. Le présent document, initié par un mandat de Lausanne-Région et du Canton de Vaud, s'inscrit d'ailleurs dans l'intention de stimuler ces réflexions. L'association Lausanne Région pourrait également jouer un rôle de relais entre les communes ; favoriser l'échange d'expéentre communes riences - avec une expertise via les associations (cantonales et locales); mettre à disposition des décideurs les informations et outils de diagnostic permettant de favoriser l'investissement ; encourager la collaboration entre communes pour mettre en place des prestations pour un bassin de population régional plus que communal.

Le rapport «Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région» est disponible dans son intégralité sous:

www.lausanneregion.ch/ analyse-seniors

# RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTAT AU GRAND CONSEIL SUR LE POSTULAT UFFER ET CONSORTS POUR UNE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE GÉRONTOLOGIQUE FAVORISANT LA PARTICIPATION ET L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ÂGÉES (août 2015)

#### **OBJETS DU POSTULAT**

«Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'Etat :

- 1. De tenir compte des grandes lignes de la stratégie du Conseil Fédéral en matière de politique de la vieillesse et de vérifier son applicabilité à la spécificité du canton de Vaud.
- 2. De proposer aux communes des méthodes permettant de favoriser l'engagement des personnes retraitées, notamment des jeunes retraités, en faveur de la vie sociale des communes et des quartiers ainsi que de la solidarité entre les générations (entre 3e et 4e âge notamment).
- 3. De soutenir le développement et l'encadrement d'activités d'utilité sociale, tant de type communautaire à l'échelle d'une

- commune ou d'un quartier que sous la forme de services bénévoles de favoriser l'échange d'expérience entre les communes.
- 4. De favoriser sur tout le territoire du canton l'accès à l'information sur l'offre des prestations, publiques et privées.
- 5. De mettre sur pied le comité consultatif de promotion de l'intégration sociale des personnes âgées vivant à domicile, mentionné dans le rapport du Conseil d'Etat sur la motion Marc Vuilleumier.
- 6. D'impliquer, en favorisant concrètement leur collaboration, les représentants du monde associatif concernés dans l'élaboration des propositions concrètes. »

Lausanne, le 25 août 2009. (Signé) Filip Uffer et 30 cosignataires.

#### CONCLUSIONS DU RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT AU GRAND CONSEIL

Afin de renforcer les mesures prises en faveur des seniors et d'une politique d'action sociale gérontologiques, le Conseil d'Etat propose:

#### Poursuivre le développement des actions et prestations soutenues par le Canton

Le Conseil d'Etat entend continuer d'apporter son soutien aux actions et associations reconnues actuellement. Au vu de l'évolution démographique, le développement de nouvelles prestations nécessitera une augmentation des ressources allouées par le Canton aux mesures entreprises en faveur de l'intégration sociale, de la qualité de vie et de la participation des seniors. Il peut s'agir de prestations créées ou développées tant par des associations que par des communes,

ou en partenariat entre elles. Les initiatives locales doivent être soutenues afin de développer l'existant ou d'offrir de nouvelles activités et prestations aux seniors, aussi souvent que possible à leur propre initiative ou avec leur participation. Le Conseil d'Etat souhaite ainsi étendre

sur l'ensemble du canton le potentiel de la méthodologie participative Quartiers solidaires établie par Pro Senectute Vaud. Financé en 2015 à hauteur de près de CHF 900'000.- par le Canton, l'investissement dans ce secteur devrait s'accroître dans le cadre de l'enveloppe globale de Pro Senectute. Cette approche pertinente et exemplaire permet de créer des liens entre habitants d'un

quartier ou d'un village et de lutter contre l'isolement. Elle a permis la création de 200 activités à ce jour, touchant près de 3'000 participants réguliers dans quinze communes. La déclinaison récente des Quartiers solidaires en Villages solidaires rend cette prestation accessible aux petites communes désirant bénéficier de la mise en place de ce projet destiné à leur population et porté par

elle. Le Canton, de manière incitative, souhaite faciliter les contacts et échanges entre partenaires communaux et associatifs. Ces acteurs locaux ou régionaux étant les mieux à même de porter la réalisation des projets, en s'appuyant sur des facilitations ou soutiens apportés par les communes, permettant de répondre aux attentes de la population.

#### Soutenir les autorités locales dans la mise en œuvre d'actions

La mise en place concrète de politiques locales d'action sociale en faveur des seniors serait améliorée par la présence d'un répondant. Afin d'éviter d'ancrer la position prépondérante d'un partenaire, l'activité de ce répondant sera suivie par une commission représentative des milieux intéressés, composée de 5 personnes au maximum, où seront représentés les communes, le service de l'Etat concerné et une délégation du secteur des associations. Le rôle de ce répondant consisterait à informer les communes au sujet des enjeux et des besoins des seniors, à les conseiller et les accompagner concrètement dans le choix et la mise en œuvre des actions à mener au niveau local ou en favorisant des collaborations permettant de mutualiser les forces entre communes. Ainsi qu'à orienter les communes dans les contacts avec des partenaires impliqués (autres communes, associations).

# Favoriser les échanges entre acteurs concernés

Les acteurs réunis lors des trois Forums régionaux de 2014 ont relevé l'utilité de telles manifestations et soutenu l'idée de les reconduire, selon une fréquence et une forme à définir. Il s'agit de maintenir la possibilité régulière d'échanges entre représentants communaux et associatifs, avec la participation d'experts, de professionnels et d'aînés. Le Conseil d'Etat soutient cette orientation qui doit permettre de dresser un bilan, après une période de mise en œuvre, des propositions présentées dans ce rapport et des différentes actions réalisées au niveau local ou cantonal. »

Ce rapport est disponible dans son intégralité sous :

www.lausanneregion.ch/ seniors-liens

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 19 août 2015.

# **BOÎTE À OUTILS POUR LES COMMUNES**

#### Etat des lieux et aide à la décision

# HUIT DOMAINES VADA - Villes Amies des Aînés (OMS; Réseau francophone Villes amies des aînés)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans son concept «Villes Amies des Aînés» (VAA), a défini huit domaines de la qualité de vie dans l'avance en âge corrélés à des champs d'action impliquant les collectivités locales. Ces domaines sont susceptibles d'être investigués dans le but de réaliser avec cohérence et complétude des états des lieux dans les villes et les collectivités locales.



«L'environnement extérieur et les édifices publics influent fortement sur la mobilité, l'indépendance et la qualité de vie des personnes âgées, et affectent leur aptitude à «vieillir chez soi». Dans le but de favoriser l'égalité d'accès pour tous, une VAA doit intervenir sur l'environnement pour éviter les situations handicapantes et donc, le confinement au domicile. Il est important de porter une attention particulière à la douceur des lieux, à l'accessibilité ou encore à la sécurité dans l'environnement urbain. »

#### 2. Transport et mobilité

«Les moyens de transport, et notamment les transports publics accessibles et d'un coût abordable, sont un élément déterminant pour «vieillir en restant actif». Ce thème est récurrent dans un grand nombre des domaines examinés. La participation aux activités sociales et citoyennes ainsi que l'accès aux services de proximité et de santé dépendent de la possibilité de se déplacer dans la ville. »

#### 3. Habitat

«Le logement est un critère essentiel du bien-être et de la sécurité des personnes âgées. Il est en partie garant du maintien de l'autonomie. Le logement adéquat participe en effet à préserver l'indépendance des aînés et a un effet très bénéfique sur leur qualité de vie. Il est nécessaire de veiller à l'offre de choix mais aussi aux questions d'accessibilité et d'adaptation. »



#### 4. Information et communication

« Pour favoriser le vieillissement actif au sein des municipalités, il est important que les aînés puissent maintenir une relation avec les autres habitants, mais aussi avec les événements se déroulant dans leur ville. Or, la participation des aînés au tissu social et citoyen dépend largement de leur accès à l'information ainsi que de la lisibilité des informations communiquées ».

#### 5. Lien social et solidarité

« Le respect et l'inclusion sociale des aînés sont relatifs au regard, aux attitudes et aux comportements des autres habitants envers les personnes âgées. Ils forment un critère essentiel pour permettre aux aînés de bien vivre dans la cité. Ainsi les VAA doivent les favoriser pour promouvoir le mieux vivre ensemble et développer le sentiment d'appartenance des plus âgés à leur ville.

De la même manière, l'encouragement au respect et à l'inclusion sociale des aînés permet simultanément de favoriser l'entraide et la solidarité au sein de la communauté et la lutte contre l'âgisme. »

#### 6. Culture et loisirs

« La notion de lien social est très présente dans cette thématique. Une bonne participation sociale a un effet positif sur la santé et le bien-être des aînés. Les VAA s'engagent ainsi à soutenir et accompagner les plus âgés pour qu'ils aient les moyens de s'impliquer dans le tissu social de leur ville. Il s'agit également d'un moyen pour lutter contre l'isolement en favorisant l'accès à des activités culturelles, sportives ou encore intellectuelles par exemple. »

#### 7. Participation citoyenne et emploi

« La retraite ne marque en aucun cas la fin de la contribution apportée par les aînés au sein de leur ville. Ainsi les VAA doivent s'engager dans la reconnaissance de la contribution à la vie locale des personnes âgées. Il est important de veiller à la flexibilité et à l'offre de choix tant dans le domaine de l'emploi que dans celui du bénévolat. »

#### 8. Autonomie, services et soins

« Le soutien communautaire et les services de santé constituent des critères essentiels du soutien à domicile. Les VAA soutiennent leur action dans la mesure où ils permettent aux personnes âgées de vivre mieux et plus longtemps [chez elles]. Cette thématique est en lien avec le soutien bénévole proposé aux personnes âgées, les services à domicile ou encore les services de santé. »

Les huit domaines sont présentés sous:

www.lausanneregion.ch/
seniors-liens

### **GUIDE MONDIAL DES VILLES-AMIES DES AÎNÉS (OMS)**

« Pour l'OMS, «vieillir en restant actif» est un processus qui s'inscrit dans une perspective globale de la vie et qui est influencé par plusieurs facteurs, isolés ou associés, favorisant la bonne santé, la participation et la sécurité pendant la vieillesse. S'inspirant de l'approche OMS du vieillissement actif, le présent Guide a pour objectif d'inciter les villes à mieux s'adapter aux besoins des aînés de façon à exploiter le potentiel

que représentent les personnes âgées pour l'humanité. Une ville-amie des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés, pour améliorer leur qualité de vie. Concrètement, une ville-amie des aînés adapte ses structures et ses services afin que les personnes âgées aux capacités et aux besoins divers puissent y accéder et y avoir leur place. »

Ce guide propose un ensemble de feuilles de route concernant les villes-amies des aînés, dans les huit domaines concernés par des mesures favorisant la qualité de vie dans l'avance en âge (cf. supra)

Le guide est disponible sous: www.lausanneregion.ch/ seniors-liens

### MESURER LA CONVIVIALITÉ DES VILLES À L'ÉGARD DES AÎNÉS - Guide pour l'utilisation d'indicateurs de base (OMS - Organisation mondiale de la santé)

«Le présent guide vise à pro-rences et d'autres ressources, poser un cadre et un ensemble d'indicateurs de base et d'indicateurs supplémentaires pour guider le choix d'un ensemble d'indicateurs locaux permettant de suivre et d'évaluer les progrès dans l'amélioration de la convivialité des environnements urbains à l'égard des aînés. Il comprend aussi des réfé-

comme des exemples d'initiatives locales pour l'élaboration d'indicateurs visant à mesurer la convivialité des communautés à l'égard des aînés. Ce guide et les indicateurs qui y sont présentés n'entendent pas donner des orientations prescriptives à rigoureusement, respecter mais constituent plutôt une

base de travail à adapter, selon ce qui sera nécessaire et approprié, afin d'établir un ensemble d'indicateurs le plus pertinent possible dans le contexte local. »

Ce guide est disponible sous: www.lausanneregion.ch/ seniors-liens

### MA COMMUNE EST-ELLE CONVIVIALE POUR LES PERSONNES ÂGÉES ? (SSG - société suisse de gérontologie)

« Ce guide élaboré et proposé par le Société Suisse de gérontologie (SSG) présente des critères et un questionnaire d'auto-évaluation l'usage des responsables politiques, des autorités, des administrations et de la population. Grâce à un cata-

logue de questions variées et à un instrument d'évaluation ingénieux, ce guide constitue un instrument de travail systématique, adapté au contexte suisse, qui permet

d'évaluer la situation actuelle d'une commune en matière de convivialité pour les personnes âgées et offre une base pour la planification de mesures ».

Pour commander le document: https://www.sgg-ssg.ch/fr/publications-de-la-ssg

Pour consulter le document: www.lausanneregion.ch/seniors-liens

## Moyens de bonnes pratiques

En recourant aux références ici présentées et en faisant appel aux organisations porteuses, les communes disposent de moyens éprouvés et performants pour élaborer et mettre en œuvre des politiques locales dédiées aux seniors et aux générations.

#### QUARTIERS DURABLES EN BREF (ARE - Office fédéral du développement durable)

«Cette brochure présente le quartier comme échelle d'intervention. En effet, à mi-chemin entre la ville et le bâtiment, le quartier englobe une part essentielle de l'espace de vie des habitants. Sa taille limitée permet l'application concrète des principes du développement durable, qui vise à tenir compte des exigences économiques, sociales et environnementales selon un juste équilibre.

Afin de proposer une gestion durable du sol, il est nécessaire de densifier le milieu bâti, mais sans pour autant en altérer la qualité. La mobilité douce, l'efficacité énergétique, la réduction de la consommation des ressources, le maintien de la biodiversité, la mixité fonctionnelle et sociale, la présence d'espaces publics facilitant les rencontres et la détente

sont autant de composantes qui vont contribuer à créer un cadre de vie durable. De nombreux acteurs sont impliqués pour la réussite d'un quartier: les collectivités publiques, les promoteurs, les urbanistes, les entreprises et la société civile.

Concilier les différentes attentes, les besoins variés et parfois contradictoires, et associer au mieux les compétences de tous, nécessite la mise en place d'une gouvernance adaptée au contexte. Le but est que les quartiers de demain soient des quartiers vivants, offrant à court et à long terme une excellente qualité de vie à leurs usagers.»

Ce guide traite d'objets importants en regard des responsabilités des communes en matière d'aménagement socio-urbanistique. Il facilite leur approche du développement territorial, économique et environnemental, en traitant des domaines suivants :

- Espaces construits et espaces ouverts
- Mobilité
- Cohésion sociale
- Lien social
- Cadre de vie
- Efficience économique
- Energie et matériaux
- Biodiversité et espaces verts
- Eau et déchets
- Vers une nouvelle gouvernance
- Outils et références

Ce document est disponible sous:

www.lausanneregion.ch/ seniors-liens



# DÉMARCHES COMMUNAUTAIRES QUARTIERS SOLIDAIRES / VILLAGES SOLIDAIRES (Pro Senectute Vaud)

«Quartiers Solidaires» c'est créer, renouer, développer et entretenir les liens sociaux pour améliorer la qualité de vie et l'intégration des aînés dans un village ou un quartier. Son originalité ? Encourager les habitants, et en particulier les plus âgés, à influer sur leur propre environnement, en organisant eux-mêmes des projets selon leurs besoins, ressources et envies.

Le programme « Quartiers Solidaires » de Pro Senectute Vaud s'appuie sur une méthodologie éprouvée d'accompagnement de projets communautaires au profit de la qualité de vie de la population d'un quartier ou d'une localité. Lancé en 2002 avec le soutien de la Fondation Leenaards, le programme

bénéficie depuis 2011 d'un financement du Canton de Vaud. Depuis 2012, la méthodologie a été adaptée pour pouvoir développer des projets de villages et de bourgs solidaires.

Le but de la démarche est de permettre aux habitants de devenir les auteurs et les acteurs de leurs propres projets afin de faciliter l'intégration et la participation sociale des personnes âgées au sein de leur quartier ou de leur commune.

Après la première phase de diagnostic communautaire qui dure une année, les habitants développent avec l'appui des collaborateurs de Pro Senectute Vaud des projets et des activités qui répondent aux besoins identifiés. A la fin du projet, les animateurs pro-

fessionnels se retirent pour laisser la place à une entité nouvelle et autonome, portée par les habitants-citoyens. La durée totale de la démarche est de trois ans et demi pour les projets de villages solidaires et de cinq ans pour les quartiers et les bourgs solidaires.

Depuis 2007, plus de quinze projets ont atteint le stade de l'autonomie. Ils témoignent d'un impact très favorable sur la qualité de vie de nombreux aînés et habitants ».

La présentation détaillée de Quartiers Solidaires/Villages Solidaires ainsi que des projets locaux autonomisés ou en cours est disponible sous:

https://www.quartiers-solidaires.ch/

### MANUEL DE DÉVELOPPEMENT DE QUARTIER (OFL - Office fédéral du logement)



Ce manuel constitue un instrument de travail pour le développement des quartiers existants. Il offre un cadre

de référence et propose des approches utiles à cet effet, à partir des expériences réalisées par les seize villes et communes soutenues dans le cadre du Programme Projets urbains entre 2008 et 2015.

La brochure résume en quatre arguments la valeur ajoutée de cette approche et présente de manière concise les effets positifs des efforts consentis par les communes. Ces arguments sont les suivants :

- Le quartier et la commune gagnent en attrait;
- La cohésion sociale et l'intégration sont renforcées ;
- L'engagement des habitants se développe ;
- Les autorités politiques et l'administration agissent de manière mieux coordonnée et ciblée.

Le manuel constitue un instrument de travail. Il se concentre sur le développement des quartiers existants et propose des approches qui peuvent être adaptées aux diverses caractéristiques locales.

Dans le monde politique et outils nécessaires à cet effet. l'administration, il doit offrir un cadre de référence convaincant à des personnes de diverses disciplines, les encourager à envisager une démarche de développement de quartier et leur fournir les

Le manuel est disponible sous: www.lausanneregion.ch/ seniors-liens



#### **CONTRAT DE QUARTIER (Ville de Lausanne, Prélaz-Valency)**

«Un contrat de quartier est un engagement de confiance entre la Ville et les personnes qui habitent et/ou travaillent dans le quartier pour réfléchir et participer ensemble à l'amélioration durable de la qualité et du cadre de vie du quartier. Il s'agit à la fois de réaliser des projets communs pour un quartier existant - projets de proximité liés à la vie quotidienne - et de favoriser le dialogue entre les habitants et les autorités communales, tout en expérimentant une démarche participative citoyenne.

La démarche se fonde sur

une conférence de quartier, espace d'information et de dialogue ouvert à toutes et à tous. On y désigne les membres de la commission de quartier parmi les habitant·e·s, commerçant·e·s et membres des associations. Se réunit une fois l'an.

La commission de quartier, ainsi formée des délégué·e·s du quartier et collaborateurs/trices de de l'administration, mène démarche de proximité, organise les groupes de travail et priorise les projets de la feuille de route. Les groupes de travail sont

ouverts à toutes et à tous, selon les thèmes définis par la commission de quartier. Ces ateliers servent à trouver et à débattre avec des experts des pistes de solutions aux problèmes du quartier. Une feuille de route est élaborée, qui constitue un programme d'actions adopté par la commission de quartier et transmise ensuite à la Municipalité.»

Les informations sont disponibles sous:

www.lausanneregion.ch/ seniors-liens

### **LABEL COMMUNE EN SANTÉ (Unisanté)**

Le label « Commune en santé » a pour objectif de renforcer les compétences des collectivités territoriales en matière de promotion de la santé, valoriser les mesures favorables à la santé, inciter les communes à développer ou mettre en œuvre de nouvelles mesures et pérenniser ces mesures sur le long terme.

En tant qu'autorité et cadre de vie, la commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-e-s. Parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label «Commune en santé», les communes sont invitées à inventorier toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent.

En fonction de leur bilan et des éventuelles lacunes identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Développé par Promotion Santé Valais, le label «Commune en santé» a été repris et adapté par les cantons de Genève, Vaud, Jura et Thurgovie. Dans le canton de Vaud, le projet est coordonné par le programme cantonal vaudois de promotion du



mouvement et de l'alimentation favorables à la santé, mené par Unisanté (en succession de Promotion Santé Vaud) ».

Pour obtenir le label, la commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans ces six domaines : politique communale, offres de loisirs, fa-

mille et solidarité, école, santé au travail ainsi qu'espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label «Commune en santé» est octroyé à la commune, gratuitement et pour trois ans.

Le renouvellement de la labellisation se fait sur la base d'un rapport d'activités - décrivant les projets menés durant les trois années précédentes - et d'un entretien avec la coordination.

« Commune en santé » propose une démarche d'accompagnement et un catalogue de mesures.

Les documents sont disponibles sous:

https://www.labelcommunesante.ch/

L'inventaire des mesures est consultable sous: www.lausanneregion.ch/seniors-liens

# PLAN D'ACTION «COMMUNAUTÉ AMIE DES AÎNÉS» DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL (France)

Située en France, dans le département du Nord, la Communauté de Communes du Pays de Mormal regroupe cinquante-trois communes, dont seulement six ont plus de 2000 habitants.

La caractéristique rurale iden-

tifie ce territoire, qui connaît un vieillissement de sa population avec d'ores et déjà plus de 11000 personnes de plus de 60 ans.

Or, les projections démographiques permettent d'estimer que dans 25 ans, près de 30 % de la population sera âgée de plus de 60 ans. Sous des conditions socio-économiques exigeantes, la communauté a établi un plan d'action « Communauté amie des aînés » portant sur les buts suivants :

- Permettre aux aînés de vivre
   « chez eux » le plus longtemps possible
- Faciliter les déplacements des aînés
- Offrir aux aînés la possibilité d'une vie sociale épanouie
- Préserver la santé des aînés
- Améliorer l'information des aînés
- Favoriser les politiques « aînés » des autres acteurs du territoire

39 actions ont pu être entreprises entre 2017 et 2019, chacune confiée à un porteur associatif ou public, qui assurait les responsabilités de réalisation en coopération partenariale. Chacune de ces réalisations a été contenue dans un coût modéré, en intégrant le plus souvent les bonnes pratiques identifiées dans les activités déjà à l'œuvre chez les acteurs publics, associatifs ou privés.

La méthode qui assure le succès de cette démarche intercommunale comporte les phases suivantes :

- Inclusion dans la démarche participative
- Elaboration du diagnostic
- Elaboration du plan d'action et définition d'objectifs, mise

en œuvre partenariale

- Evaluation lors d'assemblée de seniors et de retours d'expérience
- Mesures d'impact

Ce document est disponible

https://www.cc-paysdemormal.fr/fichs/14627.pdf

Le rapport d'activité 2017 de la Communauté Amie des Aînés du Mormal est disponible sous:

www.lausanneregion.ch/seniors-liens

# **GUIDE DE CONSTRUCTION POUR LES LOGEMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE** (Canton de Vaud)

Réalisé par le Service des communes et du logement, le guide pour les maîtres d'ouvrage et les communes vaudoises « Logements d'utilité



publique » offre une vision d'ensemble des outils mis

à disposition par l'Etat pour faciliter la création de logements adaptés aux besoins de tous les habitants du canton de Vaud.

La construction et le financement des logements relèvent avant tout de l'économie privée. Dans un contexte de marché du logement tendu ou inadapté, les conditions de location ne sont toutefois pas toujours en adéquation avec les besoins des habitants. Il est donc important que les pouvoirs publics régulent l'offre du marché en favorisant les groupes les plus vulnérables de la population (personnes âgées, en situation de handicap ou à faibles revenus). L'Etat de Vaud encourage en particulier la construction et la rénovation de LUP, c'est-à-dire de logements dont les loyers sont + contrôlés à long terme.

Pensé comme un guide pratique, «Logements d'utilité publique» est organisé en huit parties thématiques structurées de façon à suivre l'évolution chronologique d'un projet de logement d'utilité publique (LUP). Les quatre premiers chapitres, se penchent sur la conception d'un projet de LUP et abordent les QUOI, QUI, POURQUOI et OÙ.

Les trois chapitres consécutifs traitent de la réalisation concrète d'un LUP en traitant des COMMENT & QUAND, COMBIEN et ENSUITE. Fina-

lement, le dernier chapitre fournit des outils complémentaires: la documentation recommandée, un glossaire et les adresses utiles.

Le guide est disponible sous: www.lausanneregion.ch/seniors-liens

# CONCEVOIR, ÉVALUER ET COMPARER DES LOGEMENTS (OFL - Office fédéral du logement)

« Le système d'évaluation de logements SEL est un outil d'aide à la conception, à l'évaluation et à la comparaison d'objets résidentiels. A partir d'un éventail de 25 critères, la valeur d'usage d'un objet est déterminée sous les trois aspects que sont la situation, l'environnement immédiat et le logement.

L'évaluation privilégie l'utilité concrète, ainsi que la plus-value qui en résulte pour les habitants.

Des facteurs tels que l'étalement urbain, la consommation d'énergie et l'accroissement de la population imposent une nouvelle orientation aux objectifs de construction de logements. Il convient ainsi d'envisager des quartiers densifiés, dont l'offre résidentielle tient compte des besoins et possibilités financières différenciés des habitantes et habitants, qui augmentent leur bien-être grâce à une palette étoffée de services et des espaces publics de valeur et qui minimisent autant que possible l'exigence de mobilité.

La qualité des espaces extérieurs comme lieux de rencontres et d'échanges est appelée à faire l'objet d'une attention toute particulière. »

Au travers des thèmes « concevoir, évaluer, comparer, promouvoir », ce guide

permet de passer en revue les dimensions suivantes de la conception des logements et de leur insertion urbanistique:

- Habitation et valeur d'usage
- Situation / Environnement immédiat / Logement
- Potentiel du lieu
- Représentations liées au logement
- Innovation et marge d'interprétation

La brochure d'aide à la conception est disponible sous:

www.lausanneregion.ch/seniors-liens



### Prestations et accompagnements dans les communes «clé en main»

#### **DIAGNOSTIC SENIORS (Pro Senectute Vaud)**

Le Diagnostic Senior est in instrument d'évaluation à l'attention des communes pour le développement de leur politique en faveur des seniors. Il permet d'établir un état des lieux, de façon systématique ou sectorisée, sur les huit domaines de qualité de vie « Villes amies des aînés », dont les résultats constitueront une aide à la décision pour les représentants communaux.

La démarche se déploie dans une dimension intergénérationnelle et agrège la consultation des autorités communales, des représentants associatifs et des habitants.

Instrument d'évaluation principalement destiné aux petites et moyennes communes, le diagnostic senior de Pro Senectute Vaud a pour but de produire une analyse des besoins et des ressources existantes puis de proposer des solutions adaptées pour développer une politique communale en faveur des aînés et des liens intergénérationnels.

La démarche couvre de nombreuses politiques publiques sectorielles : urbanisme, logement, mobilité, transports publics, cohésion sociale, promotion de la santé. Elle inclut par ailleurs une participation active des citoyens âgés. Les recommandations du diagnostic senior peuvent conduire à l'adaptation de l'offre de prestations communales ou de partenaires externes. Le Canton propose un mode de financement incitatif pour les communes.

Le processus d'évaluation du Diagnostic Senior est une démarche classique de récolte d'information qui vise d'une part à identifier les publics-cibles (dont les seniors) et les services existants, d'autre part les besoins et les prestations attendues, ceci en vue de produire des recommandations.

C'est une démarche participative conduite avec des seniors qui expriment leur point de vue sur le développement d'une politique communale qui les concerne. Le processus comprend cinq étapes :

- Lancement avec les autorités politico-administratives et immersion dans la commune
- Inventaire des ressources et

services existants

- Identification des besoins des seniors
- Formalisation de l'évaluation
- Restitution de l'évaluation

Les éléments mis en évidence dans la démarche d'évaluation sont pondérés en vue de produire des recommandations. Par la restitution publique des résultats de l'évaluation et des recommandations formulées, les autorités communales engagent un débat, qui va contribuer à déterminer quelles seraient les actions prioritaires à mener. En fonction de l'agenda politique, des contraintes et des opportunités, les autorités communales décideront des mesures qu'elles entendent prendre.

Pour améliorer une politique communale en faveur des seniors, les possibilités sont variées et ne sont pas forcément coûteuses.

Ce document est disponible sous:

www.lausanneregion.ch/seniors-liens

#### **OFFRE AUX COMMUNES de Pro Senectute Vaud**

Outre le Diagnostic Seniors, les démarches communautaires Quartiers Solidaires et Villages Solidaires et l'accompagnement de projets urbains, Pro Senectute Vaud propose une palette d'actions aux communes vaudoises, regroupées dans un cata-



logue de prestations « Tout pour le bien-être des seniors de votre commune! ».

Les accompagnements proposés concernent :

 Les conseils en matière d'habitat adapté et accompagné, en collaboration avec des architectes, des ergothérapeutes et des spécialistes de moyens auxiliaires.

- Les prestations sociales déléguées, par exemple la mise en place d'une consultation sociale dans la localité.
- Le soutien à la vie sociale des seniors, par la mise en œuvre d'activités « à la carte », l'organisation de tables conviviales, le soutien à l'implémentation de « La compagnie des voisins » ou l'accompagnement de référents sociaux pour immeubles de seniors.
- Le soutien aux groupes de seniors locaux, en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets ou pour la création de « comités de seniors » en collaboration avec la commune et les partenaires associatifs.
- L'organisation de A à Z de sorties pour les aînés, par groupes de cinq à plus de cent personnes, au moyen de véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite, avec des possibilités de prise en charge à domi-

cile.

- Les activités physiques pour les seniors, favorables au maintien en santé et fondées sur le plaisir d'être actifs ensemble.
- Les conférences Info-seniors, qui permettent d'informer les seniors tout en favorisant les échanges et la vie sociale autour de thématiques utiles et attractives (prévention et santé, mobilité, informatique, nouvelles technologies, droits, etc.).
- La préparation à la retraite, sous forme de séminaires permettant aux futurs retraités d'anticiper le cap de la cessation ou de la réduction d'activité professionnelle, sur les plans financiers, sociaux et de la santé.

Ce document est disponible sous:

www.lausanneregion.ch/ seniors-liens

### **EVÉNEMENTS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RETRAITÉS (Agora Vaud)**

Agora Vaud est la plateforme vaudoise des organisations de seniors ou actives pour les seniors sur l'ensemble du canton. Ses membres sont :

- Alzheimer Vaud

- AVIVO Vaud
- Bénévolat Vaud
- Commission des retraités
- Connaissance 3
- Croix-Rouge vaudoise
- Entraide familiale vaudoise
- Fédération vaudoise des retraités
- Fondation Pro-XY
- Générations Plus

- Mouvement chrétien des retraités
- Mouvement des Aînés
- Pro Senectute Vaud
- Senior Lab
- Service d'entraide bénévole Lausanne

Dans ses activités, Agora Vaud accorde une importance majeure à la coopération avec les communes vaudoises pour l'organisation d'événements d'accueil des nouveaux retraités. Ces événements sont à la fois conviviaux et informatifs.

Ils permettent, d'une part, de signifier une reconnaissance sociétale auprès des seniors qui vivent la transition vers la retraite, d'autre part de les informer utilement sur les activités des organisations dédiées aux seniors ainsi que des associations locales. Les Agences d'assurances sociales peuvent aussi être conviées à ces événements pour présenter leurs services.

Les communes qui souhaitent organiser des événements d'accueil des nouveaux retraités peuvent faire appel à Agora Vaud et envisager la forme qui leur convient. Si une telle réunion informative et festive peut être envisagée de manière spécifique, elle peut aussi être reliée à des événements communaux existants comme l'accueil des nouveaux citoyens / nouveaux habitants, les mérites communaux, la journée des aînés.

Pour information et contact: www.agoravaud.ch



#### **BÉNÉVOLAT VAUD**

Bénévolat Vaud est un centre de compétences sur la vie associative. L'organisation dispose d'un service de documentation, qui met à disposition des fiches techniques dédiées à faciliter la création et la conduite d'associations.

Elle assure des soutiens tout au long de l'élaboration et de la gestion d'un projet associatif par des consultations individuelles ou collectives. L'organisation délivre :

- Des renseignements pour informer sur les services proposés par les milieux professionnels et bénévoles actifs dans l'action sociale et sanitaire (canton de Vaud).
- La mise en relation des personnes qui souhaitent s'engager bénévolement avec des organisations qui sont à la recherche de bénévoles pour développer leurs acti-

vités.

- Des informations et des conseils pour la mise sur pied de projets avec le concours de forces bénévoles.
- Des consultations pour la création et la conduite d'une association et/ou d'un groupe d'entraide.
- Des formations pour les bénévoles, leurs responsables, les acteurs associatifs.

- Des consultations pour la création et la conduite d'une association et/ou d'un groupe d'entraide.
- Des formations pour les bénévoles, leurs responsables, les acteurs associatifs.
- De la documentation sur la vie associative, le bénévolat et l'entraide.

 Des services pratiques : assurances, location de salles, etc.

Sur la base de l'article constitutionnel cantonal dédié à la reconnaissance du bénévolat, les collectivités publiques et Bénévolat Vaud peuvent collaborer pour mettre à disposition des organismes bé-

névoles des moyens d'actions susceptibles de permettre aux groupes bénévoles d'atteindre plus aisément leurs propres objectifs.

Pour information et contact: www.benevolat-vaud.ch

#### LE SENIOR LAB

Le Senior Lab est une structure interdisciplinaire d'innovation, de recherche appliquée et de développement, dédiée aux questions de qualité de vie des seniors. Il s'appuie sur une communauté constituée d'individus, d'acteurs publics, d'associations, de Hautes écoles et d'entreprises pour proposer et tester des solutions innovantes.

Son but est de de favoriser le développement et l'adaptation de produits, de technologies et de services favorisant le bien-vieillir, avec et pour les seniors.

La mission du Senior Lab est de développer et de proposer des solutions concrètes et innovantes dans le domaine du bien-vieillir par le biais de collaborations et d'échanges entre des acteurs publics et privés, des Hautes Ecoles, des entreprises, des associations, des fondations et des individus.

Axé sur les besoins et attentes des seniors, le Senior Lab réalise des activités de recherche et de développement et contribue à l'émergence d'innovations sociales et technologiques.

Le Senior Lab est notamment à disposition des collectivités publiques, des administrations et des associations pour étudier ensemble des projets et des innovations, afin d'identifier leurs meilleures conditions de réalisabilité.

Pour information et contact: www.senior-lab.ch



#### **POINT INFO-SENIORS (Pro Senectute Vaud)**

Le Point Info-seniors est à disposition des personnes âgées et de leurs proches pour les informer et les orienter sur l'ensemble des ressources et prestations existant sur le territoire vaudois, en rapport direct avec leurs questions, leurs projets ou leurs problématiques. Il est aussi à disposition des représentants communaux et associatifs qui souhaitent connaître des dispositifs existants.

Les personnes âgées et leurs familles peuvent se sentir seules ou démunies lorsqu'elles se retrouvent confrontées à une situation nécessitant des conseils, voire une aide. Aussi pour les agents communaux, qui se trouvent parfois en charge de telles sollicitations, il n'est pas toujours aisé de savoir où obtenir des réponses adaptées.

Les multiples démarches qui sont alors nécessaires prennent du temps et de l'énergie.

Le Point Info-seniors peut alors déployer toute son utilité auprès des seniors et de leurs proches, bien entendu, mais aussi des représentants communaux et associatifs. C'est un service gratuit et confidentiel, pour toute question d'information et d'orientation concernant la vie à la retraite. Sa mission est d'accueillir, écouter et évaluer les demandes afin de pouvoir informer et orienter utilement auprès des prestataires spécialisés et adéquats.

Les objectifs du Point Info-seniors sont les suivants :

- Rendre accessible et compréhensible les informations dispensées aux seniors et aux personnes et organisations chargées de les soutenir et de les orienter.

- -Apporter des clés pour le quotidien des seniors dans les domaines liés à leur qualité de vie : santé et prévention, transitions de vie, mobilité, droits, habitat, dispositions de fin de vie, formation et nouvelles technologies, activités physiques et socio-culturelles, citoyenneté.
- Répondre aux besoins et questions que l'ensemble des seniors se posent sur leur conditions de vie à la retraite.
- Aider les seniors à opérer leurs propres choix.

Pour information et contact: www.lausanneregion.ch/seniors-liens

### RÉSEAUX SOLIDAIRES - RESOLI (EPFL+ECAL Lab)



Réseaux Solidaires – Resoli est un outil numérique, aisément fonctionnel sur ordinateur, tablette et smartphone, dont le développement est entrepris en agrégeant les compétences technologiques de l'EPFL et en design de l'ECAL.

Le but de la Plateforme Resoli est de favoriser la vie sociale des seniors au sein de leur communauté locale. Resoli permet notamment d'organiser des activités et d'y participer dans son village ou son quartier, en toute simplicité. Resoli est aussi la création d'une nouvelle compétence pour que le numérique ne fasse plus de clivage entre les générations.

L'application permet la création et l'organisation d'activités au sein de communautés de seniors actifs, en stimulant les liens entre les individus et

le collectif. Ainsi, le design et l'application web ont été réfléchis pour être parfaitement adaptés à ces utilisateurs et à leurs besoins particuliers.

L'EPFL+ECAL Lab propose aux communes une formule permettant de tester Resoli pendant 2 ans et de devenir ainsi des pionnières du numérique inclusif pour les seniors

Pour information et contact: www.info-resoli.ch

# ACCOMPAGNEMENT DE PROJET URBAINS (Pro Senectute Vaud / Institut Transform)

Cet accompagnement a pour but de favoriser la cohésion sociale en intégrant les habitants dans les réflexions urbanistiques, de l'avant-projet jusqu'à leur appropriation du quartier.

Cette démarche est destinée aux maîtres d'ouvrages, au rang desquels appartiennent les collectivités publiques qui souhaitent densifier des quartiers existants ou en construire de nouveaux en veillant à ce qu'ils correspondent aux aspirations des

habitants de manière durable. Sa spécificité réside dans l'intégration des habitants, et plus particulièrement des seniors, tout au long de la démarche pour répondre au mieux à leurs besoins tant urbanistiques que sociaux. L'objectif est de favoriser une vie de quartier empreinte de cohésion sociale, où les générations cohabitent, s'entraident et créent les conditions d'une avancée en âge autonome.

La démarche d'accompa-

gnement se déroule en trois phases :

- Identification du potentiel d'accueil du site
- Intégration des besoins des habitants actuels et futurs dans sa conception
- Appropriation du quartier par les habitants

Pour information et contact: www.lausanneregion.ch/seniors-liens

#### LA COMPAGNIE DES VOISINS (Pro Senectute Vaud)



Créer des liens durables autour de chez soi et pouvoir compter sur ses voisins rend la vie plus facile, à tout âge! La Compagnie des Voisins entend favoriser les liens sociaux de proximité entre les générations.

Bien vivre chez soi, dans son quartier, dans sa commune, suppose de pouvoir compter sur son entourage et de compter pour lui, au quotidien. La Compagnie des Voisins entend y contribuer en alliant plaisir et utilité, au moyen d'une signalétique conviviale à placer sur sa boîte aux lettres et en invitant chacune et chacun, en tout lieu et à tout âge, à cultiver ses contacts avec ses plus proches concitoyens : ses voisins.

Réalisé avec la participation active de 150 habitants, membres d'associations locales, représentants communaux et professionnel·le·s de l'animation socioculturelle, ce projet a pour but de valoriser et de favoriser les rencontres, les activités en commun et les échanges de services entre

voisins dans leur immeuble, ceci notamment en faveur des personnes âgées et isolées.

Les seniors et les collectivités publiques poursuivent un but commun: pouvoir rester chez soi le plus longtemps possible, en dépit des possibles fragilisations inhérentes à l'avance en âge. Face aux limites du développement des dispositifs professionnalisés, publics et privés, les communes disposent avec La Compagnie des Voisins d'un moyen simple et novateur pour valoriser et favoriser l'entraide citoyenne, au quo-

tidien, dans la proximité des immeubles et des quartiers.

Ce qui caractérise La Compagnie des Voisins, c'est son potentiel d'appropriation directe par les habitants-citoyens, dans une autonomie de mise en œuvre et d'implication dans leurs relations de voisinage. Et pour les personnes déjà impliquées dans des relations de voisinage actif, La Compagnie des Voisins délivre en encouragement, un message de reconnaissance.

En complément au plan canicule qui implique les communes, la Compagnie des voisins peut constituer un élément d'un «plan solitude» des politiques locales, en s'appuyant sur les ressources citoyennes de proximité.

Les communes qui le souhaitent peuvent faire appel à Pro Senectute Vaud pour une séance d'information à la population, ou un accompagnement à la mise en œuvre du projet.

Pour information et contact:

www.compagniedesvoisins.ch

### Réseautage

#### RÉSEAU SUISSE DES VILLES-AMIES DES AÎNÉ-E-S

Le «Réseau des villes amies des aînés» a été fondé le 19 novembre 2012. À l'invitation de la ville de Berne, environ 90 experts de 50 villes suisses, dont de nombreux responsonnes âgées, ainsi que de l'information et de l'intégration des personnes âgées dans les villes suisses. Il contribue à la diffusion d'une image positive de la vieillesse.



sables politiques, se sont réunis pour échanger leurs expériences sur la conception de villes adaptées à leur âge avec des experts d'universités, de collèges techniques et de l'OMS.

Depuis 2015, le Réseau est une commission de l'Association suisse des villes. La commission du Réseau encourage la diffusion de l'approche de l'OMS concernant les villes-amies des aînés.

Il s'agit notamment de la conception des espaces de vie urbains adaptés aux perLes buts poursuivis par le Réseau sont les suivants :

- Echanges d'expériences et de connaissances entre les villes.
- -Soutien entre les villes membres.
- Activités de sensibilisation auprès des communes sur des thèmes pertinents de la vieillesse et du vieillissement de la population.
- Mise en œuvre conjointe de projets pilotes.
- -Travail de base et transfert

de connaissances.

- Organisation de réunions.
- Renforcement de la politique du vieillissement des villes concernées.
- Développement des moyens de représentation des préoccupations des villes vis-àvis des autorités de la Confédération et des cantons.

Le réseau organise des événements, des échanges et des présentations, par exemple sur les thèmes suivants :

- De bons soins pour les personnes âgées - Une bonne prise en charge au troisième âge : Perspectives pour la Suisse.
- Participation politique des personnes âgées.
- Vieillissement et territoires: Quels enjeux pour demain?
- Organisation de la politique de l'âge, participation et participation dans certaines villes et communes suisses.

Documentation, informations et contacts:

https://altersfreundlich.net/en-francais/

#### RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS - RFVAA

Pour les communes de toute taille ainsi que pour les collectivités territoriales, le Réseau promeut la démarche Villes Amies des Aînés (VADA) au niveau francophone et encourage un mode de travail transversal, la citoyenneté des âgés ainsi que la lutte contre l'âgisme.

#### Le RFVAA:

- Organise des colloques régionaux et nationaux
- Propose des journées de formation ;
- Lance, chaque année, un concours afin de mettre en avant les initiatives des collectivités et de leurs partenaires;
- Diffuse des fiches « retour d'expérience » valorisant les actions des adhérents ;
- Publie une collection de fascicules thématiques « Les Essentiels Amis des Aînés »

Les communes, organisations territoriales et associations qui deviennent membres du RFVAA ont accès:

- aux fiches thématiques « retours d'expériences » des communautés locales et des associations.
- -au droit d'inscription aux événements et aux formations proposées tout au long de l'année par le RFVAA, qui sont autant d'occasion de réseautage avec des communes d'autres horizons qui développement des pratiques innovantes vis-à-vis de situations similaires.
- à la réception de la newsletter.

Le RFVAA édite une collection d'ouvrages sur les enjeux majeurs de la place des aînés dans la société et l'action des territoires qui œuvrent à relever le défi du XXIème siècle qu'est l'évolution de la longévité. La collection actuelle « Les Essentiels Amis des Aînés » comprend sept recueils, riches des expériences conduites dans des communes ou des communes ou des territoriales :

- N° 1 : La participation citoyenne des aînés

- N° 2 : La lutte contre l'isolement des aînés
- N° 3 : Information et vieillissement
- N° 4 : Communication, nouvelles technologies et silver économie -
- N° 5 : Intergénération et vivre-ensemble
- N° 6 : Mobilités, transports et vieillissement
- N° 7 : Culture, loisirs et vieillissement

En vertu des échanges d'expériences et des contacts approfondis, socio-politiques et socioculturels, qui peuvent se nouer avec des communes et des associations membres du RFVAA, notamment en France et en Belgique, la participation à ce réseau peut constituer pour les communes une intéressante alternative ou un complément aux jumelages.

Documentation, informations et contacts:

http://www.villesamies-desaines-rf.fr/